

0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programme d'actions du conseil école-collège

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- la commission permanente en date du 04/02/2019

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le programme d'actions du conseil école-collège

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

M. le Principal adjoint présente le programme d'actions du conseil école collège qui a été validé par le conseil écoles-collège en date du 12 octobre 2018 :
Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre les premier et second degrés.
A cet égard plusieurs actions ont été envisagées :
•Un projet d'échange de services entre le premier et le second degré. L'idée est de permettre à une enseignante d'enseigner devant des écoliers (CM1-CM2) tandis qu'une professeure des écoles enseigne en parallèle devant des collégiens sur le temps de l'accompagnement personnalisé. L'emploi du temps d'une classe de collège a été élaboré en ce sens dès le début de l'année pour prendre en compte les contraintes associées.
Le bénéfice attendu d'un tel projet s'articule autour de deux axes. Il s'agit en effet de tisser des liens privilégiés entre les enseignants du premier et du second degré, de leur permettre d'échanger autour de leurs pratiques pédagogiques et d'articuler les attendus du cycle 3 entre l'école et le collège, en prenant en compte la réalité des terrains.

•Un projet de classes transplantées devrait voir le jour en ce deuxième trimestre pour la 2e année consécutive. Il s'agirait d'accueillir deux classes de CM2 de l'Ecole des Arènes pendant une semaine chacune, du 11 au 15 mars et du 18 au 22 mars. Les écoliers, avec leurs enseignants, sont appelés à vivre à l'heure du collège avec un programme qui va de la visite des lieux, en passant par l'interview de certains membres de la communauté éducative, à la participation à quelques « cours » dispensés par les enseignants du collège notamment. Cette immersion a des objectifs multiples. On pensera bien sûr à celui de permettre à l'élève de découvrir et de vivre le statut de collégien dès la classe de CM1, CM2 ; de favoriser l'ambition scolaire ; d'améliorer le climat scolaire aussi, et de renforcer le lien entre les professeurs du cycle 3 notamment.
Le projet de programme d'actions du con

Résultats du vote

| | |
|----------------------|----|
| Suffrages exprimés : | 18 |
| Pour : | 18 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |
| Blancs : | 0 |

Nuls :

0